

LCL DEVELOPPEMENT PME

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	12
Informations spécifiques	13
Informations réglementaires	14
Certification du Commissaire aux comptes	18
Comptes annuels	23
Bilan Actif	24
Bilan Passif	25
Hors-Bilan	26
Compte de Résultat	27
Annexes aux comptes annuels	28
Règles et méthodes comptables	29
Evolution de l'Actif net	31
Compléments d'information	32
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	39
Inventaire	40
Rapport annuel de l'OPC Maître	41

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL DEVELOPPEMENT PME

Code ISIN : (C) FR0011675180

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à LCL DEVELOPPEMENT PME, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de la zone euro. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 90% et 110% ; l'exposition maximum à ces marchés peut néanmoins s'écarter de cette fourchette de manière non substantielle, au travers de AMUNDI ACTIONS PME - O.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI ACTIONS PME - O et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

La performance de LCL DEVELOPPEMENT PME peut être inférieure à celle de AMUNDI ACTIONS PME - O en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI ACTIONS PME - O, à savoir :

"L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne essentiellement des entreprises de petites et moyennes capitalisations (employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le Fonds, et non en cours de vie), dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage."

LCL DEVELOPPEMENT PME est éligible au PEA et au PEA-PME.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions de petite et moyenne capitalisation sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de AMUNDI ACTIONS PME - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de AMUNDI ACTIONS PME - O.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché ce qui peut être plus particulièrement le cas sur le marché des petites et moyennes entreprises.
 - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Compte rendu d'activité

Mai 2020

Au mois de mai, les marchés européens ont continué à rebondir après le creux de mars. Le segment des petites et moyennes capitalisations a été en hausse de 5.6%. Les marchés ont, en effet, été portés par la poursuite de la réouverture des économies ainsi que par les espoirs de voir l'économie rebondir plus rapidement qu'attendu. Par ailleurs, les gouvernements et les banques centrales sont clairement déterminés à combler le fossé entre les fermetures et la reprise totale des activités. Le 27 mai, la Commission européenne a dévoilé sa proposition de plan de relance économique post-coronavirus. Le montant de ce plan s'élève à 750 milliards d'euros et devra être approuvé à l'unanimité par les gouvernements de l'UE. Jugé comme un premier pas dans la bonne direction, le plan annoncé a été bien accueilli par le marché. Dans ce contexte, le fonds a réalisé une solide performance gagnant plus de 6% sur le mois. Le fonds a bénéficié du rebond de plusieurs valeurs cycliques porté par le déconfinement progressif des économies (Trigano, Befesa ou encore Basic Fit). Par ailleurs le gestionnaire d'actif Anima a profité du renforcement de Banco BPM dans son capital. Par ailleurs, nos positions dans le segment technologique ont continué à bien performé, profitant de tendances structurelles (développement du cloud, de la digitalisation,...). A l'inverse, dans ce contexte de reprise, nos positions plus défensives telles que Galapagos ou encore Stratec ont contribué négativement à la performance. Une consolidation du cours du producteur de pâte à papier portugais Altri a également pesé sur la performance du fonds. Sur le mois, nous avons renforcé nos positions sur certains titres cycliques (doValue, Devoteam) ainsi que sur Embracer (suite au repli du titre). De même, nous avons initié de nouvelles positions sur Jenoptik ou encore TeamViewer. En revanche, nous avons réalisé des prises de profits sur Diasorin, Téléperformance (qui se sont bien comportés depuis le début de l'année).

Juin 2020

Revue de marchés marchés actions ont poursuivi leur tendance haussière en juin, effaçant ainsi plus de la moitié des pertes enregistrées en mars. La première semaine de juin a connu une accélération à la hausse, puis les marchés ont consolidé pour finir sur une performance mensuelle de près de 3%. Les mesures de soutien prises par les gouvernements et la BCE ont continué de pousser les marchés dans la bonne direction. De plus, les indicateurs économiques se sont montrés moins mauvais qu'initialement anticipé, tant sur le plan de l'activité que sur celui de l'emploi, tandis que les indicateurs de confiance économique se sont nettement redressés par rapport aux points bas du mois d'avril. Revue de portefeuille Au cours du mois, le fonds est en hausse de 2.8%. Albioma, producteur d'énergie, a continué à bien se comporter. Outre le gain de contrats portant sur des centrales solaires sur bâtiment pour une puissance agrégée de 2,9 MW, la société va pouvoir reprendre ses travaux de conversion avec la fin du confinement. Nous avons bénéficié de deux opérations de marché l'un sur l'opérateur téléphonique espagnol Masmovil qui a reçu une offre de rachat de 2,96 milliards d'euros de la part d'un consortium de fonds, soit une prime d'environ 30% par rapport au dernier cours coté et l'autre sur le groupe audiovisuel, Mediawan avec une offre proposée par KKR et MASCF associés au management avec une prime de 42%. Enfin, Interparfums a annoncé un nouveau contrat de licence avec Moncler jusqu'en 2026. A l'inverse les principaux détracteurs ont été Cancom avec une publication affichant un retrait de la marge opérationnelle lié à un mix moins favorable et à une stratégie agressive pour conquérir de nouveaux clients ; Fagron suite à la vente de 3m d'actions ordinaires par Alychlo qui a ainsi réduit sa participation. Mouvements Sur le mois, nous avons continué à renforcer certaines de nos positions cycliques telles qu' Anima, Altri ou encore Instone. Dans cette même logique, nous avons initié une nouvelle position sur le promoteur immobilier français Kaufman & Broad. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Cancom (au sein de la technologie), sur Evotec et fini de céder Diasorin après de beaux parcours boursiers.

Juillet 2020

Sur le mois de juillet, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 0.4%, surperformant ainsi les marchés de la zone euro, le MSI EMU ayant perdu 1.4%. Malgré une résurgence des tensions entre la Chine et les Etats-Unis et le retour des craintes autour d'une deuxième vague de Covid-19 en fin de mois, le soutien des différents gouvernements européens, qui se sont entendus sur un budget 2021-2027 de 1074 Mds? et sur un plan de relance de 750 Mds €, combiné à une reprise des indicateurs de sentiment économique, ont continué de soutenir le marché. Il convient également de noter que ce mois aura été marqué par la saison des résultats pour le T2 2020.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Les perspectives de croissance des bénéficiaires ayant été fortement revues à la baisse depuis mars, les résultats publiés n'ont pas révélé d'importantes surprises, mais les perspectives partagées par les entreprises pour la seconde partie de l'année ont souvent révélé un grand nombre d'incertitudes. Le fonds a globalement bien performé sur le mois de juillet avec une hausse de +2.1%. Le portefeuille a bénéficié une nouvelle fois d'annonces de rachat par des fonds de private equity associés aux familles fondatrices. La SSII Devoteam a fait l'objet d'une offre de la part de la famille Bentzmann avec l'aide de KKR avec une prime de 25% sur le dernier cours et l'industriel italien IMA de la part de son actionnaire principale et de BC Partner avec une prime de 13% par rapport au dernier cours coté. Par ailleurs, la saison de résultat a été globalement de bonne facture compte tenu de la situation difficile du second trimestre. Au sein du portefeuille, nous notons les bons résultats de doValue et de Cerved qui ont permis aux titres de rebondir. A l'inverse, sans surprise, Barco et CTS ont souffert de leur dépendance au segment des loisirs qui reste encore fortement impacté par la crise sanitaire. Par ailleurs, ECA et Nabaltec ont publié des faibles résultats trimestriels. Au cours du mois, nous avons pris nos bénéfices sur IMCD et avons continué à réduire notre position en CANCOM.

Août 2020

Revue de Marché en août, les marchés actions des petites capitalisations de la zone euro ont accéléré la hausse des derniers mois et ont progressé de 4.6%, en surperformant ainsi les grandes capitalisations. L'un des supports de cette hausse a été la publication depuis juillet des résultats du deuxième trimestre qui, dans l'ensemble, se sont révélés meilleurs que les attentes des investisseurs. Toutefois, en termes absolus, ces résultats ont mis en évidence un trimestre de forte contraction pour les bénéficiaires européens, notamment impactés par les différentes restrictions dues au Covid-19. L'autre élément de support des marchés a résidé dans les mesures de relance monétaire et fiscale : les gouvernements ont annoncé à ce jour un ensemble cohérent de mesures de soutien économique au niveau européen qui devrait contribuer à protéger le marché contre de nouveaux chocs négatifs à mesure que nous avançons dans l'année 2020, tout en soutenant le sentiment positif envers la classe d'actifs des actions. A l'inverse, les derniers indicateurs économiques publiés se sont révélés mitigés avec en particulier un indice PMI manufacturier qui est resté stable à 51,7 en zone euro, mais le PMI des services a lui chuté de 54,7 à 50,1. Revue de Portefeuille Le fonds a réalisé une solide performance sur le mois d'août, gagnant +4.3%. En effet, nos positions sur Albioma (qui profite du message positif sur la reprise des travaux pour la conversion de centrales) ou encore Solaria se sont montrées payantes. De plus, ces positions continuent de profiter des intentions affichées par les gouvernements de soutenir les thématiques de la transition écologique avec des plans de relance « verte ». Par ailleurs, certaines positions au profil plus cyclique ont également contribué positivement à la performance du fonds à l'image de CTS Eventim, Trigano ou encore Embracer. A l'inverse, notre position sur Galapagos a reculé après avoir annoncé l'échec de sa demande d'approbation par la FDA, l'autorité de régulation américaine, pour la vente de son produit filgotinib. Mouvements Au cours du mois, nous avons réduit notre position sur Galapagos et avons pris des profits sur Cerved alors que le titre a fortement rebondi depuis le creux de mars. A l'inverse, nous avons profité du recul récent du titre Evotec pour renforcer notre position sur cette société bénéficiant de la tendance forte d'externalisation de la recherche pharmaceutique, et nous avons augmenté notre exposition à la banque autrichienne Bawag dont nous apprécions en particulier la rentabilité élevée ainsi que la situation d'excès de capital, qui devrait être retourné aux actionnaires dès que les régulateurs l'auront autorisé.

Septembre 2020

Revue de Marché En septembre, les marchés actions européens des petites capitalisations ont légèrement reculé de 0.1%, surperformant les grandes capitalisations qui ont reculé de 1.8%. En réalité, les marchés ont récemment fait face à deux dynamiques opposées. D'un côté, la crise du Covid-19 est resté un sujet majeur, avec une recrudescence des cas en Europe et des restrictions additionnelles susceptibles d'être décidées. D'un autre côté, nous avons assisté à une vague de mesures de relance simultanées annoncées par les banques centrales et les gouvernements, visant à minimiser l'impact économique de la crise et à ré-acceler la croissance. Tout au long de l'été, les investisseurs ont été rassurés par une combinaison d'indications économiques positives et de nouvelles encourageantes concernant le développement d'un vaccin. Toutefois ces dernières semaines, la stabilisation de la reprise économique combinée à la recrudescence des cas de Covid-19 dans toute l'Europe a provoqué une nervosité grandissante chez les investisseurs. Revue de Portefeuille Dans ce contexte difficile, le fonds a reculé de -0.7% sur le mois de septembre. Nos positions sur certaines sociétés financières italiennes (Cerved, doValue, ANIMA) ont pesé en particulier sur la performance du fonds. De même, notre position sur la société autrichienne S&T a affecté la performance après la publication d'un rapport négatif par une société indépendante de recherche.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Enfin, le titre Basic-Fit a souffert, toujours impacté par l'impact du Covid 19 et les incertitudes liées aux nouvelles mesures de restrictions proposées par les différents pays dans lesquels le groupe opère. A l'inverse, certaines de nos positions au sein de la santé telles que STRATEC, Fagron ou encore Compugroup ont contribué positivement à la performance du portefeuille. De même, notre position sur le leader européen de véhicules de loisirs Trigano s'est montrée payante alors que le groupe a publié un recul beaucoup moins prononcé que prévu de son activité au titre de son exercice 2020, expliqué par un rebond significatif de la croissance des ventes de véhicules sur les mois de juin à août. Mouvements sur le mois, nous avons réalisé quelques ajustements au sein du portefeuille. En effet, nous avons vendu nos positions restantes sur Galapagos et Kinopolis, cette dernière étant en particulier affectée par le moindre trafic dans les salles de cinéma et le décalage des sorties de films. Nous avons par ailleurs pris des profits sur Albioma après un solide parcours boursier, qui démontre l'engouement pour les énergies renouvelables. A l'inverse, nous avons continué à renforcer notre position sur Bawag et avons initié une nouvelle position sur le laboratoire pharmaceutique espagnol ROVI, qui présente des ambitions de croissance élevée sur les prochaines années supportées par les ventes de médicaments de spécialité récemment approuvés et par l'activité de production pour compte de tiers.

Octobre 2020

Revue de Marché. En octobre, les marchés actions européens des petites capitalisations en zone euro ont reculé de 6.5%. En effet, le sentiment des investisseurs envers la classe d'actifs s'est détérioré fin octobre, le nombre de cas de Covid-19 ayant augmenté fortement en Europe. La résurgence de la pandémie a forcé les gouvernements à réintroduire des mesures de confinement strictes, mettant une partie de l'économie à l'arrêt. La principale différence entre la situation actuelle et celle du début de l'année réside dans le fait que les mesures de relance nécessaires sont en place pour limiter les retombées économiques de ces restrictions. En dehors du flux d'informations lié à la Covid-19, l'issue incertaine des élections américaines a également pesé sur la confiance des investisseurs à court terme. Revue de Portefeuille dans ce contexte, le fonds a mieux résisté que les marchés en octobre en reculant de seulement 3.8%. L'exposition relativement élevée au secteur des services et des équipements médicaux a été en particulier un facteur de surperformance. Parmi les principales évolutions des titres en portefeuille, citons en particulier Sioen Industries qui a gagné 16% en octobre après que la famille Sioen a annoncé son intention de retirer la société de la bourse en faisant une offre de 23 euros par action. Citons également certaines de nos positions dans les secteurs de l'industrie et des médias qui ont contribué positivement à la performance du portefeuille : Thermador, Jacquet Metals ou encore Embracer. A l'inverse, notre position sur Albioma a pesé sur la performance après que le groupe a révisé ses perspectives annuelles. Trigano a également reculé sur fonds de prises de profits suite au rebond du titre sur les 6 derniers mois. Mouvements au cours du mois d'octobre, nous avons pris des profits sur Solaria dans les énergies renouvelables ou encore sur Albioma au sein des services aux collectivités. Nous avons également réduit notre position sur Software AG, après la publication de résultats décevants. A l'inverse, nous avons profité du récent recul du cours de Barco pour renforcer notre position, persuadé du positionnement de qualité de la société dans ses différents marchés. Enfin, nous avons continué à construire notre position sur le laboratoire pharmaceutique espagnol ROVI. La société présente des ambitions de croissance élevée sur les prochaines années supportée par les ventes de médicaments de spécialité récemment approuvés et par l'activité de production pour compte de tiers.

Novembre 2020

En novembre, le marché actions des petites capitalisations en Europe a fortement rebondi en gagnant plus de 15%, et en signant ainsi son meilleur mois depuis plus de trente ans. En effet, les marchés ont profité de l'optimisme suscité par la victoire de Joe Biden aux élections présidentielles américaines ainsi qu'à l'annonce de vaccins contre la Covid-19. Les investisseurs ont considéré les résultats positifs des essais de Pfizer et de BioNTech, suivis par ceux de Moderna et d'autres sociétés, comme un signe qu'un retour à la normale de l'activité économique pourrait être imminent. Fort naturellement, les segments d'activité les plus corrélés à la réouverture des économies telles que les distributeurs, les hôteliers, les agences de voyages ont fortement rebondi suivant ces annonces. De même, les valeurs de l'énergie, qui avaient été sous pression compte tenu de l'effet de la pandémie sur la demande de pétrole, ont connu l'une des plus fortes progressions. Et les banques ont quant à elles bénéficié de la repentification des courbes de taux. Dans ce contexte favorable, le fonds a progressé de 11.8%, portant sa hausse depuis le début de l'année à 8,1%. En effet, les titres du fonds les plus exposés à la reprise des activités économiques se sont bien comportés sur le mois. Ici, notre position sur la société de salles de fitness Basic Fit a fortement rebondi sur fonds d'espoir de voir les salles rouvrir à plein dans un futur proche. De même, certaines de nos positions plus cycliques telles que TKH, Altri ou encore Ströer ont naturellement profité de ce rebond de marché.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Enfin, notre position sur le leader européen de véhicules de loisirs Trigano s'est montrée payante après avoir publié des chiffres très solides sur l'exercice 2020. A l'inverse, notre position sur la société allemande d'édition d'annonces immobilières en ligne Scout24 a consolidé sur le mois. Après avoir affiché une solide année 2020, la direction a fait un commentaire plus prudent sur les hausses de prix pour l'année prochaine amenant les investisseurs à réaliser quelques prises de profits. Par ailleurs, notre position sur Embracer (éditeur de jeux vidéo en forte croissance) a également consolidé après l'annonce de nouvelles acquisitions soulignant la poursuite d'une stratégie M&A agressive. De plus, certaines des positions défensives au sein du fonds n'ont pas bénéficié du rebond du marché à l'image de Stratec. Sur le mois, nous avons réalisé quelques ajustements au sein du portefeuille. Nous avons réalisé des prises de profits sur la société espagnole Solaria, sur Embracer ainsi que sur Albioma après de solides parcours boursier. Nous avons également cédé notre exposition à IMA (l'industriel italien avait fait l'objet d'une offre de rachat de la part de son actionnaire principale en juillet). A l'inverse, nous avons continué de renforcer certaines positions cycliques déjà présentes en portefeuille telles que Altri, Chargeurs ou encore Datalogic. Nous avons également augmenté notre exposition à des titres qui devraient bénéficier de tendances structurelles comme Solutions 30 et Aixtron (avec la perspective de nouveaux marchés).

Décembre 2020

Dans la continuité du mois de novembre, le marché actions des petites capitalisations en zone euro progresse fortement en décembre en gagnant 4.9%. Les marchés ont salué l'accord trouvé in extremis entre le Royaume-Uni et l'UE sur le Brexit ainsi que le déblocage de la négociation autour du plan de relance européen de 750Md€, grâce à un compromis trouvé avec la Pologne et la Hongrie. Par ailleurs, les derniers indicateurs économiques publiés se sont montrés meilleurs qu'attendus, l'indicateur de PMI ayant bondi à 49.8 en zone Euro. Enfin, la BCE, a annoncé un renforcement du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) de 500 milliards d'euros, portant l'enveloppe totale à 1 850 milliards et repoussant la maturité de ce programme à fin mars 2022. Dans ce contexte favorable, le fonds a progressé de 5.4%, portant sa hausse depuis le début de l'année à 13.9%. En effet, certaines de nos positions cycliques ont continué à profiter de cette environnement positif à l'image de la société spécialisée dans la collecte et le recyclage des poussières d'acier et des résidus d'aluminium, Befesa ou encore du producteur de pulpe de papier, Altri. De plus, notre position sur Evotec, au sein de la santé, a franchi des étapes importantes au cours du mois et a développé de nouveaux partenariats clés avec d'autres acteurs (tel que Sartorius). Enfin, notre position sur le producteur d'énergie renouvelable indépendant Albioma a également contribué positivement à la performance du portefeuille. Sur le mois, la société a obtenu le feu vert de la Commission de régulation de l'énergie pour la conversion du charbon à la biomasse de la centrale électrique de Bois-Rouge à La Réunion, ce qui a été bien accueilli parmi les investisseurs. A l'inverse, notre position sur Solutions 30 a fortement reculé sur le mois suite à la circulation d'un rapport anonyme cherchant "à démontrer des liens troubles entre l'entreprise et le crime organisé en Italie". La société a démenti ces informations et explique faire l'objet "d'une campagne de déstabilisation via l'utilisation de procédés malhonnêtes et déloyaux". Notre position sur Compugroup a, quant à elle, souffert de prises de profits après un joli parcours boursier sur l'année 2020. Sur le mois, nous avons renforcé nos positions sur Aixtron ou encore Recticel. Nous avons également initié une nouvelle position sur le producteur d'huiles et de graisses végétales suédo-danoise AAK. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Getlink suite au fort rebond du titre en novembre.

Janvier 2021

Après une année mouvementée, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 1.5% sur le mois de janvier, surperformant ainsi les marchés de la zone euro, le MSCI EMU ayant perdu 1.3%. Le mois de janvier a été marqué par le début de la saison des résultats du quatrième trimestre, et bien qu'il soit encore très tôt, les premiers signes sont positifs. Les données économiques publiées récemment au niveau mondial ont par ailleurs été de relative bonne facture. En fin de mois, les marchés ont quelque peu reculé au vu de l'accélération de la contamination des cas de Covid-19. La confirmation que d'autres souches plus contagieuses et potentiellement plus virulentes du virus avaient été identifiées a également préoccupé les investisseurs. Alors que le déploiement du vaccin continue à prendre de l'ampleur au niveau mondial à mesure que l'offre augmente, les retards à court terme ont ajouté à la nervosité générale. Il convient de noter que les marchés continuent de profiter du soutien affiché par les banques centrales et les différents gouvernements. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant près de 1.6%. En effet, le portefeuille a notamment profité de son exposition au secteur de la technologie avec les solides performances de valeurs telles que la société Esker spécialisée dans la dématérialisation des process de facturation et de commande.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

La société a publié des résultats solides sur le T4 et a montré une dynamique positive au niveau de son carnet de commandes. De plus, au sein du secteur industriel, nos positions sur MBB SE (qui profite d'une diversification réussie dans les métiers de services d'installation et de maintenance des réseaux électrique, gaz et pétrole) ou encore sur la société spécialisée dans la fabrication de panneaux isolants en fibre de bois, Steico (qui profite de la tendance verte) ont contribué positivement à la performance du fonds. Enfin, côté santé, nos positions sur Stratec ou encore Evotec se sont également montrées payantes. A l'inverse, le producteur d'énergie renouvelable indépendant Albioma et la société allemande de publicité (sur mobilier urbain) Stroer ont reculé au cours du mois sur fonds de prises de profits. Nous avons renforcé notre position sur le producteur d'huiles et de graisses végétales suédo-danoise AAK. Nous avons initié une nouvelle position en Deutz fabricant de moteurs pour véhicules industriels ou chariots élévateurs qui devrait profiter d'un marché plus favorable (construction, agriculture et logistique) et d'un plan de productivité de 100 MEUR permettant d'abaisser sensiblement le point mort. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Evotec, Encavis ou encore Solaria qui ont enregistré de bons parcours boursiers au cours des derniers mois.

Février 2021

Dans la continuité du mois de janvier, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 3.8% sur le mois de février. En début de mois, les marchés ont été alimentés par les signes positifs de l'efficacité du vaccin, associés à ce qui semble être une voie de plus en plus claire vers la réouverture des économies. Toutefois, à la mi-février, nous avons constaté un retour de la volatilité, les investisseurs craignant de plus en plus que la reprise économique mondiale après la pandémie ne génère des pressions inflationnistes. Cette crainte a été supportée par l'important plan budgétaire américain attendu et par la hausse des rendements obligataires. Dans ce contexte, les segments cycliques dits « value » comme les banques et l'automobile, se sont bien comportés alors que les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont sous-performé. Il est important de noter qu'avec la saison des bénéfices du quatrième trimestre en Europe, nous avons pu constater que l'amélioration récente des données économiques se reflète dans de meilleurs bénéfices en général. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant plus de 3.8%. En effet, certaines de nos positions ont profité du rebond cyclique. Ici, nos positions sur le producteur de pulpe de papier Altrii (hausse du prix de la pâte à papier), sur la société de salles de fitness Basic Fit (profitant des perspectives de réouvertures des économies) ou encore sur la banque autrichienne Bawag (qui profite de la hausse des taux) se sont montrées payantes. De même, nos positions sur Aixtron et Embracer ont contribué positivement à la performance du portefeuille (suite à des publications de résultats solides). A l'inverse, certaines de nos positions au sein de la santé ont contribué négativement sur la performance telles que Compugroup (dont la stratégie agressive d'investissements pèse sur les marges), Pharmagest (suite au placement d'un des fondateurs avec une forte décote) ou encore Stratec (sur fonds de crainte d'effet de base difficile après avoir bénéficié de l'impact de crise sanitaire sur la vente de machines de diagnostic). Sur le mois, nous avons réalisé des prises de profits sur Stratec, Esker, Evotec ou encore Pharmagest qui ont affiché des beaux parcours boursiers. A l'inverse, nous avons participé au placement effectué par le fonds de Private Equity Permira sur TeamViewer et avons renforcé nos positions sur Cancom et Barco (qui devraient bénéficier de la réouverture des économies). Enfin, nous avons arbitré une partie de notre position en Embracer en Stillfront dont l'action a consolidé. Stillfront nous permet de nous diversifier dans le secteur du jeu vidéo avec un positionnement dans le segment des jeux pour téléphones mobiles. Nous profitons ainsi d'un marché qui reste dynamique et en pleine consolidation.

Mars 2021

Revue de Marché Dans la continuité du mois de février, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 5.3% sur le mois de mars, marquant ainsi une progression totale de plus de 11% sur le 1er trimestre 2021. L'extension de cette hausse depuis le point bas de mars 2020 a permis d'atteindre des niveaux historiquement hauts. Les investisseurs restent concentrés sur la réouverture prochaine des économies et regardent au-delà des lenteurs du déploiement des vaccins en Europe, favorisant ainsi la belle progression des marchés actions. Le dynamisme actuel des opérations de fusions-acquisitions est notamment l'un des catalyseurs favorables à la hausse des indices des petites capitalisations. Toutefois, nous avons assisté à un rebond de la volatilité, les investisseurs craignant que la reprise économique mondiale, après la pandémie, ne génère des pressions inflationnistes. Ce phénomène a été favorisé par l'ampleur du plan fiscal américain et par la poursuite des politiques monétaires accommodantes. L'augmentation récente des rendements obligataires est également un sujet de préoccupation pour les investisseurs.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Dans ce contexte, les segments cycliques dits « value » comme les banques et l'automobile, se sont bien comportés alors que les secteurs sensibles à une hausse des taux d'intérêt ont sous-performé. Revue de Portefeuille sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant près de 1.7%. Dans ce contexte positif, certaines de nos valeurs cycliques telles que Jacquet Metals, Altri, Zignago Vetro ont naturellement contribué positivement à la performance du portefeuille. De même, notre position sur Cerved a bénéficié de l'annonce d'une OPA d'ION Group avec une prime de 18% par rapport au dernier cours coté. A l'inverse, le mouvement de prise de profit sur les valeurs technologiques a pesé. Notre position sur Teamviewer a souffert après avoir des dépenses marketing significatives liées au sponsoring de Manchester United et de l'équipe Mercedes en F1. Par ailleurs, nos positions sur la société allemande de publicité extérieure Stroer (qui a fait état de correctif sur les résultats pré annoncés et de commentaires prudents pour le début d'année), et sur la société de salles de sport BasicFit (qui a fait l'objet de prises de profits) ont contribué négativement à la performance du portefeuille. Mouvements nous avons réalisé des prises de profits sur CTS Eventim ou encore BasicFit après de bons parcours boursiers. Nous avons réduit notre exposition à LEG Immobilien dans un contexte de mouvement sur les taux défavorable au secteur immobilier. A l'inverse, nous avons renforcé nos positions sur Cancom et Deutz sur faiblesse (ajoutant ainsi de la cyclicité au sein de portefeuille). Enfin, nous avons participé à l'introduction en bourse de Friedrich Vorwerk, sur le marché allemand, société qui installe des infrastructures de transport et de transformation de l'énergie pour les marchés du gaz, de l'électricité et de l'hydrogène.

Avril 2021

Dans la continuité du premier trimestre, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 3.2% sur le mois d'avril, marquant ainsi une progression totale de près de 14.6% depuis le début 2021. L'extension de cette hausse depuis le point bas de mars 2020 a permis d'atteindre des points hauts historiques. Le mois d'avril a ouvert la voie aux publications des résultats du 1er trimestre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 62 % des entreprises européennes ont dépassé les estimations de bénéfices par action de plus de 5 % en moyenne, ce qui en fait l'une des meilleures saisons de bénéfices trimestriels de la dernière décennie. Toutefois, cette vigueur était largement anticipée compte tenu des effets de base favorables, et il est à noter un manque de précisions supplémentaires données par les sociétés sur leurs estimations de résultat pour l'ensemble de l'année 2021, compte tenu des nombreuses incertitudes encore présentes. En dehors des bénéfices des entreprises, les données économiques semblent avoir quelque peu stagné, en raison des confinements en Europe qui continuent à peser sur l'activité. Cependant, avec la montée en puissance des programmes de vaccination dans le monde, le scénario de base pour de nombreux investisseurs reste toujours basé sur une reprise continue de l'économie pendant les mois d'été et pour la fin de l'année. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant plus de 3.2%. En effet, le portefeuille aura profité des bonnes performances de certaines valeurs au sein de la santé. Ici, notre position sur l'entreprise française de santé animale Virbac a affiché des solides résultats, dépassant de manière significative les attentes alors que la direction avait tenu un discours plutôt prudent en ce début d'année. De même, notre position sur Dermapharm (société allemande qui fabrique des produits pharmaceutiques de marque non brevetés) s'est montrée payante suite à une solide publication de résultats indiquant une forte croissance du chiffre d'affaires (la société produisant des éléments pour le vaccin contre la Covid-19). Par ailleurs, notre position sur Interparfum a contribué positivement sur fonds d'espoir de réouverture des économies. A l'inverse, certaines de nos positions au sein du segment des semi-conducteurs ont subi des pressions dues à des prises de profits après de jolis parcours boursiers (Aixtron, BE Semiconductor Industries, Soitec). Par ailleurs, nos positions sur Albioma (qui a souffert de la hausse des taux obligataires) ou encore sur Trigano ont pesé sur la performance du portefeuille. Sur le mois, nous avons initié une nouvelle position sur l'équipementier SAF-HOLLAND qui devrait profiter d'une forte reprise de la demande et avons renforcé notre position sur Aixtron sur faiblesse du titre (avec l'annonce de la fin de contrat pour la fabrication d'équipement pour Samsung). A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur l'équipementier pour les machines de diagnostic, Stratec et avons réduit notre position sur Albioma.

Sur la période sous revue du portefeuille LCL DEVELOPPEMENT PME, la performance est de 45,02%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI ACTIONS PME 0	530 292,22	8 896 757,47

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 27 janvier 2021 Ajout L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. L'OPC intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. En effet, Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste d'une part en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement et d'autre part en un système de notations ESG mis à la disposition de l'équipe de gestion (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le 27 janvier 2021 Modification 1. Stratégies utilisées : L'univers d'investissement du fonds est centré sur les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire de la zone Euro afin d'assurer un large choix sectoriel et géographique. Ce choix offre un potentiel important en terme de diversification des risques et des sources de performances. Le processus d'investissement vise à identifier les sociétés dont le profil de croissance est attractif ou sous-évalué par le marché. Cette approche est combinée à une notion de valorisation relative. Le style privilégie donc les valeurs de croissance à un prix raisonnable. L'approche est à dominante « bottom-up » accordant une large part au choix de valeurs. Le fonds fait l'objet d'une gestion discrétionnaire privilégiant potentiel de croissance et qualité du management. La sélection de valeurs repose sur : une analyse détaillée de chaque société, des rencontres régulières et des échanges approfondis avec les équipes dirigeantes de ces sociétés, l'analyse des ratios financiers, la valorisation absolue et relative des titres. Les analyses sont effectuées par une équipe de gestion spécialisée et dédiée uniquement à cette classe d'actifs. Les 4 principaux critères de sélection des valeurs sont : la qualité et stabilité du management, la stratégie de la société sur son marché, la viabilité du modèle d'entreprise, la valorisation relative et absolue : Les critères de valorisation les plus utilisés sont le PER (rapport prix sur bénéfice par action) (absolu, relatif, historique), les ratios EV/EBITDA (rapport de la valeur d'entreprise sur excédent brut d'exploitation), EV/EBIT (rapport valeur d'entreprise sur résultat d'exploitation), EV/Free Cash-Flow (valeur d'entreprise sur cash-flow disponible), P/Actif Net. Le poids cible des valeurs retenues pour la construction du portefeuille repose sur les critères suivants : Valorisation Croissance bénéficiaire dans les 3 prochaines années Potentiel d'appréciation Qualité du management

Le 27 janvier 2021 Ajout Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

Le 27 janvier 2021 Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Le 27 janvier 2021 Modification Date de mise à jour du prospectus : 27 janvier 2021

Informations spécifiques

OPC nourricier

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC/compartiment AMUNDI ACTIONS PME O. Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,65% TTC, dont 1,50% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,15% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période).

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPCVM ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

L'Engagement

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulee et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

- Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : www.amundi.com.

* *Gestion active* : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 avril 2021**

LCL DEVELOPPEMENT PME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier LCL DEVELOPPEMENT PME relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/05/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LCL DEVELOPPEMENT PME

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier



2021.08.06 07:32:52
+0200

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Comptes annuels

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Bilan Actif au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	108 043 764,91	80 174 462,84
OPC MAÎTRE	108 043 764,91	80 174 462,84
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	22,96	2 066,66
Liquidités	22,96	2 066,66
TOTAL DE L'ACTIF	108 043 787,87	80 176 529,50

Bilan Passif au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	106 270 826,39	78 467 424,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 007 214,19	2 901 970,33
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 368 975,91	-1 288 778,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	107 909 064,67	80 080 615,84
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	134 723,20	95 913,66
Opérations de change à terme de devises		
Autres	134 723,20	95 913,66
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	108 043 787,87	80 176 529,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	98,57	30,61
Autres charges financières		
TOTAL (2)	98,57	30,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-98,57	-30,61
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 423 756,91	1 366 051,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 423 855,48	-1 366 082,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	54 879,57	77 303,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 368 975,91	-1 288 778,90

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011675180 - LCL DEVELOPPEMENT PME : Taux de frais maximum de 1,80%

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LCL DEVELOPPEMENT PME	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	80 080 615,84	100 045 772,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 944 646,37	1 849 405,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 928 109,38	-12 381 661,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 103 024,81	3 078 083,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-3 315,03
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	33 132 742,51	-11 141 587,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	48 159 512,39	15 026 769,88
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 026 769,88	-26 168 357,34
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 423 855,48	-1 366 082,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	107 909 064,67	80 080 615,84

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/04/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	134 723,20
TOTAL DES DETTES		134 723,20
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-134 723,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	9 160,910	1 944 646,37
Parts rachetées durant l'exercice	-43 085,353	-8 928 109,38
Solde net des souscriptions/rachats	-33 924,443	-6 983 463,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	445 110,609	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	92 603,42
Commissions de souscription acquises	92 603,42
Commissions de rachat acquises	

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/04/2021
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 423 756,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/04/2021
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/04/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			108 043 764,91
Instruments financiers à terme	FR0011777085	AMUNDI ACTIONS PME 0	108 043 764,91
Total des titres du groupe			108 043 764,91

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/04/2021	30/04/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 368 975,91	-1 288 778,90
Total	-1 368 975,91	-1 288 778,90

	30/04/2021	30/04/2020
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 368 975,91	-1 288 778,90
Total	-1 368 975,91	-1 288 778,90

OPCVM LCL DEVELOPPEMENT PME

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/04/2021	30/04/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 007 214,19	2 901 970,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	3 007 214,19	2 901 970,33

	30/04/2021	30/04/2020
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 007 214,19	2 901 970,33
Total	3 007 214,19	2 901 970,33

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/04/2017	30/04/2018	30/04/2019	30/04/2020	30/04/2021
Actif net en EUR	68 644 961,29	116 715 697,12	100 045 772,30	80 080 615,84	107 909 064,67
Nombre de titres	398 339,209	599 586,690	537 406,866	479 035,052	445 110,609
Valeur liquidative unitaire	172,32	194,66	186,16	167,17	242,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,96	2,10	5,63	6,05	6,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,17	-2,82	-2,75	-2,69	-3,07

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS PME 0	EUR	421 453,288	108 043 764,91	100,12
TOTAL FRANCE			108 043 764,91	100,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			108 043 764,91	100,12
TOTAL Organismes de placement collectif			108 043 764,91	100,12
Dettes			-134 723,20	-0,12
Comptes financiers			22,96	
Actif net			107 909 064,67	100,00

Parts LCL DEVELOPPEMENT PME	EUR	445 110,609	242,43
------------------------------------	------------	--------------------	---------------

RAPPORT
ANNUEL
AVRIL 2021

AMUNDI ACTIONS PME

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	20
Comptes annuels	25
Bilan Actif	26
Bilan Passif	27
Hors-Bilan	28
Compte de Résultat	29
Annexes aux comptes annuels	30
Règles et méthodes comptables	31
Evolution de l'Actif net	35
Compléments d'information	36
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	45
Annexe(s)	48
Caractéristiques de l'OPC (suite)	49

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS PME

Classe O - Code ISIN : (C) FR0011777085

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS PME - O, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de la zone euro. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 90% et 110% ; l'exposition à ces marchés peut néanmoins s'écarter de cette fourchette de manière non substantielle.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne essentiellement des entreprises de petites et moyennes capitalisations (employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le Fonds, et non en cours de vie), dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI ACTIONS PME - O est éligible au PEA et au PEA-PME.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions de petite et moyenne capitalisation sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché ce qui peut être plus particulièrement le cas sur le marché des petites et moyennes entreprises.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Compte rendu d'activité

Mai 2020

Au mois de mai, les marchés européens ont continué à rebondir après le creux de mars. Le segment des petites et moyennes capitalisations a été en hausse de 5.6%. Les marchés ont, en effet, été portés par la poursuite de la réouverture des économies ainsi que par les espoirs de voir l'économie rebondir plus rapidement qu'attendu. Par ailleurs, les gouvernements et les banques centrales sont clairement déterminés à combler le fossé entre les fermetures et la reprise totale des activités. Le 27 mai, la Commission européenne a dévoilé sa proposition de plan de relance économique post-coronavirus. Le montant de ce plan s'élève à 750 milliards d'euros et devra être approuvé à l'unanimité par les gouvernements de l'UE. Jugé comme un premier pas dans la bonne direction, le plan annoncé a été bien accueilli par le marché. Dans ce contexte, le fonds a réalisé une solide performance gagnant plus de 6% sur le mois. Le fonds a bénéficié du rebond de plusieurs valeurs cycliques porté par le déconfinement progressif des économies (Trigano, Befesa ou encore Basic Fit). Par ailleurs le gestionnaire d'actif Anima a profité du renforcement de Banco BPM dans son capital. Par ailleurs, nos positions dans le segment technologique ont continué à bien performé, profitant de tendances structurelles (développement du cloud, de la digitalisation,...). A l'inverse, dans ce contexte de reprise, nos positions plus défensives telles que Galapagos ou encore Stratec ont contribué négativement à la performance. Une consolidation du cours du producteur de pâte à papier portugais Altri a également pesé sur la performance du fonds. Sur le mois, nous avons renforcé nos positions sur certains titres cycliques (doValue, Devoteam) ainsi que sur Embracer (suite au repli du titre). De même, nous avons initié de nouvelles positions sur Jenoptik ou encore TeamViewer. En revanche, nous avons réalisé des prises de profits sur Diasorin, Téléperformance (qui se sont bien comportés depuis le début de l'année).

Juin 2020

Revue de marchés marchés actions ont poursuivi leur tendance haussière en juin, effaçant ainsi plus de la moitié des pertes enregistrées en mars. La première semaine de juin a connu une accélération à la hausse, puis les marchés ont consolidé pour finir sur une performance mensuelle de près de 3%. Les mesures de soutien prises par les gouvernements et la BCE ont continué de pousser les marchés dans la bonne direction. De plus, les indicateurs économiques se sont montrés moins mauvais qu'initialement anticipé, tant sur le plan de l'activité que sur celui de l'emploi, tandis que les indicateurs de confiance économique se sont nettement redressés par rapport aux points bas du mois d'avril. Revue de portefeuille Au cours du mois, le fonds est en hausse de 2,8%. Albioma, producteur d'énergie, a continué à bien se comporter. Outre le gain de contrats portant sur des centrales solaires sur bâtiment pour une puissance agrégée de 2,9 MW, la société va pouvoir reprendre ses travaux de conversion avec la fin du confinement. Nous avons bénéficié de deux opérations de marché l'un sur l'opérateur téléphonique espagnol Masmovil qui a reçu une offre de rachat de 2,96 milliards d'euros de la part d'un consortium de fonds, soit une prime d'environ 30% par rapport au dernier cours coté et l'autre sur le groupe audiovisuel, Mediawan avec une offre proposée par KKR et MASCF associés au management avec une prime de 42%. Enfin, Interparfums a annoncé un nouveau contrat de licence avec Moncler jusqu'en 2026. A l'inverse les principaux détracteurs ont été Cancom avec une publication affichant un retrait de la marge opérationnelle lié à un mix moins favorable et à une stratégie agressive pour conquérir de nouveaux clients ; Fagron suite à la vente de 3m d'actions ordinaires par Alychlo qui a ainsi réduit sa participation. Mouvements Sur le mois, nous avons continué à renforcer certaines de nos positions cycliques telles qu' Anima, Altri ou encore Instone. Dans cette même logique, nous avons initié une nouvelle position sur le promoteur immobilier français Kaufman & Broad. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Cancom (au sein de la technologie), sur Evotec et fini de céder Diasorin après de beaux parcours boursiers.

Juillet 2020

Sur le mois de juillet, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 0,4%, surperformant ainsi les marchés de la zone euro, le MSI EMU ayant perdu 1,4%. Malgré une résurgence des tensions entre la Chine et les Etats-Unis et le retour des craintes autour d'une deuxième vague de Covid-19 en fin de mois, le soutien des différents gouvernements européens, qui se sont entendus sur un budget 2021-2027 de 1074 Mds € et sur un plan de relance de 750 Mds €, combiné à une reprise des indicateurs de sentiment économique, ont continué de soutenir le marché. Il convient également de noter que ce mois aura été marqué par la saison des résultats pour le T2 2020. Les perspectives de croissance des bénéficiaires ayant été fortement revues à la baisse depuis mars, les résultats publiés n'ont pas révélé d'importantes surprises, mais les perspectives partagées par les entreprises pour la seconde partie de l'année ont souvent révélé un grand nombre d'incertitudes. Le fonds a globalement bien performé sur le mois de juillet avec une hausse de +2,1%. Le portefeuille a bénéficié une nouvelle fois d'annonces de rachat par des fonds de private equity associés aux familles fondatrices.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

La SSII Devoteam a fait l'objet d'une offre de la part de la famille Bentzmann avec l'aide de KKR avec une prime de 25% sur le dernier cours et l'industriel italien IMA de la part de son actionnaire principale et de BC Partner avec une prime de 13% par rapport au dernier cours coté. Par ailleurs, la saison de résultat a été globalement de bonne facture compte tenu de la situation difficile du second trimestre. Au sein du portefeuille, nous notons les bons résultats de doValue et de Cerved qui ont permis aux titres de rebondir. A l'inverse, sans surprise, Barco et CTS ont souffert de leur dépendance au segment des loisirs qui reste encore fortement impacté par la crise sanitaire. Par ailleurs, ECA et Nabaltec ont publié des faibles résultats trimestriels. Au cours du mois, nous avons pris nos bénéfices sur IMCD et avons continué à réduire notre position en CANCOM.

Août 2020

Revue de Marché En août, les marchés actions des petites capitalisations de la zone euro ont accéléré la hausse des derniers mois et ont progressé de 4,6%, en surperformant ainsi les grandes capitalisations. L'un des supports de cette hausse a été la publication depuis juillet des résultats du deuxième trimestre qui, dans l'ensemble, se sont révélés meilleurs que les attentes des investisseurs. Toutefois, en termes absolus, ces résultats ont mis en évidence un trimestre de forte contraction pour les bénéfices européens, notamment impactés par les différentes restrictions dues au Covid-19. L'autre élément de support des marchés a résidé dans les mesures de relance monétaire et fiscale : les gouvernements ont annoncé à ce jour un ensemble cohérent de mesures de soutien économique au niveau européen qui devrait contribuer à protéger le marché contre de nouveaux chocs négatifs à mesure que nous avançons dans l'année 2020, tout en soutenant le sentiment positif envers la classe d'actifs des actions. A l'inverse, les derniers indicateurs économiques publiés se sont révélés mitigés avec en particulier un indice PMI manufacturier qui est resté stable à 51,7 en zone euro, mais le PMI des services a lui chuté de 54,7 à 50,1. Revue de Portefeuille Le fonds a réalisé une solide performance sur le mois d'août, gagnant +4,3%. En effet, nos positions sur Albioma (qui profite du message positif sur la reprise des travaux pour la conversion de centrales) ou encore Solaria se sont montrées payantes. De plus, ces positions continuent de profiter des intentions affichées par les gouvernements de soutenir les thématiques de la transition écologique avec des plans de relance « verte ». Par ailleurs, certaines positions au profil plus cyclique ont également contribué positivement à la performance du fonds à l'image de CTS Eventim, Trigano ou encore Embracer. A l'inverse, notre position sur Galapagos a reculé après avoir annoncé l'échec de sa demande d'approbation par la FDA, l'autorité de régulation américaine, pour la vente de son produit filgotinib. Mouvements Au cours du mois, nous avons réduit notre position sur Galapagos et avons pris des profits sur Cerved alors que le titre a fortement rebondi depuis le creux de mars. A l'inverse, nous avons profité du recul récent du titre Evotec pour renforcer notre position sur cette société bénéficiant de la tendance forte d'externalisation de la recherche pharmaceutique, et nous avons augmenté notre exposition à la banque autrichienne Bawag dont nous apprécions en particulier la rentabilité élevée ainsi que la situation d'excès de capital, qui devrait être retourné aux actionnaires dès que les régulateurs l'auront autorisé.

Septembre 2020

Revue de Marché En septembre, les marchés actions européens des petites capitalisations ont légèrement reculé de 0,1%, surperformant les grandes capitalisations qui ont reculé de 1,8%. En réalité, les marchés ont récemment faire face à deux dynamiques opposées. D'un côté, la crise du Covid-19 est resté un sujet majeur, avec une recrudescence des cas en Europe et des restrictions additionnelles susceptibles d'être décidées. D'un autre côté, nous avons assisté à une vague de mesures de relance simultanées annoncées par les banques centrales et les gouvernements, visant à minimiser l'impact économique de la crise et à ré-acceler la croissance. Tout au long de l'été, les investisseurs ont été rassurés par une combinaison d'indications économiques positives et de nouvelles encourageantes concernant le développement d'un vaccin. Toutefois ces dernières semaines, la stabilisation de la reprise économique combinée à la recrudescence des cas de Covid-19 dans toute l'Europe a provoqué une nervosité grandissante chez les investisseurs. Revue de Portefeuille Dans ce contexte difficile, le fonds a reculé de -0,7% sur le mois de septembre. Nos positions sur certaines sociétés financières italiennes (Cerved, doValue, ANIMA) ont pesé en particulier sur la performance du fonds. De même, notre position sur la société autrichienne S&T a affecté la performance après la publication d'un rapport négatif par une société indépendante de recherche. Enfin, le titre Basic-Fit a souffert, toujours impacté par l'impact du Covid 19 et les incertitudes liées aux nouvelles mesures de restrictions proposées par les différents pays dans lesquels le groupe opère. A l'inverse, certaines de nos positions au sein de la santé telles que STRATEC, Fagron ou encore Compugroup ont contribué positivement à la performance du portefeuille. De même, notre position sur le leader européen de véhicules de loisirs Trigano s'est montrée payante alors que le groupe a publié un recul beaucoup moins prononcé que prévu de son activité au titre de son exercice 2020, expliqué par un rebond significatif de la croissance des ventes de véhicules sur les mois de juin à août. Mouvements Sur le mois, nous avons réalisé quelques ajustements au sein du portefeuille.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

En effet, nous avons vendu nos positions restantes sur Galapagos et Kinopolis, cette dernière étant en particulier affectée par le moindre trafic dans les salles de cinéma et le décalage des sorties de films. Nous avons par ailleurs pris des profits sur Albioma après un solide parcours boursier, qui démontre l'engouement pour les énergies renouvelables. A l'inverse, nous avons continué à renforcer notre position sur Bawag et avons initié une nouvelle position sur le laboratoire pharmaceutique espagnol ROVI, qui présente des ambitions de croissance élevée sur les prochaines années supportées par les ventes de médicaments de spécialité récemment approuvés et par l'activité de production pour compte de tiers.

Octobre 2020

Revue de Marché En octobre, les marchés actions européens des petites capitalisations en zone euro ont reculé de 6,5%. En effet, le sentiment des investisseurs envers la classe d'actifs s'est détérioré fin octobre, le nombre de cas de Covid-19 ayant augmenté fortement en Europe. La résurgence de la pandémie a forcé les gouvernements à réintroduire des mesures de confinement strictes, mettant une partie de l'économie à l'arrêt. La principale différence entre la situation actuelle et celle du début de l'année réside dans le fait que les mesures de relance nécessaires sont en place pour limiter les retombées économiques de ces restrictions. En dehors du flux d'informations lié à la Covid-19, l'issue incertaine des élections américaines a également pesé sur la confiance des investisseurs à court terme. Revue de Portefeuille Dans ce contexte, le fonds a mieux résisté que les marchés en octobre en reculant de seulement 3,8%. L'exposition relativement élevée au secteur des services et des équipements médicaux a été en particulier un facteur de surperformance. Parmi les principales évolutions des titres en portefeuille, citons en particulier Sioen Industries qui a gagné 16% en octobre après que la famille Sioen a annoncé son intention de retirer la société de la bourse en faisant une offre de 23 euros par action. Citons également certaines de nos positions dans les secteurs de l'industrie et des médias qui ont contribué positivement à la performance du portefeuille : Thermador, Jacquet Metals ou encore Embracer. A l'inverse, notre position sur Albioma a pesé sur la performance après que le groupe a révisé ses perspectives annuelles. Trigano a également reculé sur fonds de prises de profits suite au rebond du titre sur les 6 derniers mois. Mouvements Au cours du mois d'octobre, nous avons pris des profits sur Solaria dans les énergies renouvelables ou encore sur Albioma au sein des services aux collectivités. Nous avons également réduit notre position sur Software AG, après la publication de résultats décevants. A l'inverse, nous avons profité du récent recul du cours de Barco pour renforcer notre position, persuadé du positionnement de qualité de la société dans ses différents marchés. Enfin, nous avons continué à construire notre position sur le laboratoire pharmaceutique espagnol ROVI. La société présente des ambitions de croissance élevée sur les prochaines années supportée par les ventes de médicaments de spécialité récemment approuvés et par l'activité de production pour compte de tiers.

Novembre 2020

En novembre, le marché actions des petites capitalisations en Europe a fortement rebondi en gagnant plus de 15%, et en signant ainsi son meilleur mois depuis plus de trente ans. En effet, les marchés ont profité de l'optimisme suscité par la victoire de Joe Biden aux élections présidentielles américaines ainsi qu'à l'annonce de vaccins contre la Covid-19. Les investisseurs ont considéré les résultats positifs des essais de Pfizer et de BioNTech, suivis par ceux de Moderna et d'autres sociétés, comme un signe qu'un retour à la normale de l'activité économique pourrait être imminent. Fort naturellement, les segments d'activité les plus corrélés à la réouverture des économies telles que les distributeurs, les hôteliers, les agences de voyages ont fortement rebondi suivant ces annonces. De même, les valeurs de l'énergie, qui avaient été sous pression compte tenu de l'effet de la pandémie sur la demande de pétrole, ont connu l'une des plus fortes progressions. Et les banques ont quant à elles bénéficié de la repentification des courbes de taux. Dans ce contexte favorable, le fonds a progressé de 11,8%, portant sa hausse depuis le début de l'année à 8,1%. En effet, les titres du fonds les plus exposés à la reprise des activités économiques se sont bien comportés sur le mois. Ici, notre position sur la société de salles de fitness Basic Fit a fortement rebondi sur fonds d'espoir de voir les salles rouvrir à plein dans un futur proche. De même, certaines de nos positions plus cycliques telles que TKH, Altri ou encore Ströer ont naturellement profité de ce rebond de marché. Enfin, notre position sur le leader européen de véhicules de loisirs Trigano s'est montrée payante après avoir publié des chiffres très solides sur l'exercice 2020. A l'inverse, notre position sur la société allemande d'édition d'annonces immobilières en ligne Scout24 a consolidé sur le mois. Après avoir affiché une solide année 2020, la direction a fait un commentaire plus prudent sur les hausses de prix pour l'année prochaine amenant les investisseurs à réaliser quelques prises de profits. Par ailleurs, notre position sur Embracer (éditeur de jeux vidéo en forte croissance) a également consolidé après l'annonce de nouvelles acquisitions soulignant la poursuite d'une stratégie M&A agressive. De plus, certaines des positions défensives au sein du fonds n'ont pas bénéficié du rebond du marché à l'image de Stratec. Sur le mois, nous avons réalisé quelques ajustements au sein du portefeuille. Nous avons réalisé des prises de profits sur la société espagnole Solaria, sur Embracer ainsi que sur Albioma après de solides parcours boursier.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Nous avons également cédé notre exposition à IMA (l'industriel italien avait fait l'objet d'une offre de rachat de la part de son actionnaire principale en juillet). A l'inverse, nous avons continué de renforcer certaines positions cycliques déjà présentes en portefeuille telles que Altri, Chargeurs ou encore Datalogic. Nous avons également augmenté notre exposition à des titres qui devraient bénéficier de tendances structurelles comme Solutions 30 et Aixtron (avec la perspective de nouveaux marchés).

Décembre 2020

Dans la continuité du mois de novembre, le marché actions des petites capitalisations en zone euro progresse fortement en décembre en gagnant 4.9%. Les marchés ont salué l'accord trouvé in extremis entre le Royaume-Uni et l'UE sur le Brexit ainsi que le déblocage de la négociation autour du plan de relance européen de 750Md €, grâce à un compromis trouvé avec la Pologne et la Hongrie. Par ailleurs, les derniers indicateurs économiques publiés se sont montrés meilleurs qu'attendus, l'indicateur de PMI ayant bondi à 49,8 en zone Euro. Enfin, la BCE, a annoncé un renforcement du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) de 500 milliards d'euros, portant l'enveloppe totale à 1 850 milliards et repoussant la maturité de ce programme à fin mars 2022. Dans ce contexte favorable, le fonds a progressé de 5.4%, portant sa hausse depuis le début de l'année à 13,9%. En effet, certaines de nos positions cycliques ont continué à profiter de cette environnement positif à l'image de la société spécialisée dans la collecte et le recyclage des poussières d'acier et des résidus d'aluminium, Befesa ou encore du producteur de pulpe de papier, Altri. De plus, notre position sur Evotec, au sein de la santé, a franchi des étapes importantes au cours du mois et a développé de nouveaux partenariats clés avec d'autres acteurs (tel que Sartorius). Enfin, notre position sur le producteur d'énergie renouvelable indépendant Albioma a également contribué positivement à la performance du portefeuille. Sur le mois, la société a obtenu le feu vert de la Commission de régulation de l'énergie pour la conversion du charbon à la biomasse de la centrale électrique de Bois-Rouge à La Réunion, ce qui a été bien accueilli parmi les investisseurs. A l'inverse, notre position sur Solutions 30 a fortement reculé sur le mois suite à la circulation d'un rapport anonyme cherchant "à démontrer des liens troubles entre l'entreprise et le crime organisé en Italie". La société a démenti ces informations et explique faire l'objet "d'une campagne de déstabilisation via l'utilisation de procédés malhonnêtes et déloyaux". Notre position sur Compugroup a, quant à elle, souffert de prises de profits après un joli parcours boursier sur l'année 2020. Sur le mois, nous avons renforcé nos positions sur Aixtron ou encore Recticel. Nous avons également initié une nouvelle position sur le producteur d'huiles et de graisses végétales suédo-danoise AAK. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Getlink suite au fort rebond du titre en novembre.

Janvier 2021

Après une année mouvementée, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 1,5% sur le mois de janvier, surperformant ainsi les marchés de la zone euro, le MSCI EMU ayant perdu 1,3%. Le mois de janvier a été marqué par le début de la saison des résultats du quatrième trimestre, et bien qu'il soit encore très tôt, les premiers signes sont positifs. Les données économiques publiées récemment au niveau mondial ont par ailleurs été de relative bonne facture. En fin de mois, les marchés ont quelque peu reculé au vu de l'accélération de la contamination des cas de Covid-19. La confirmation que d'autres souches plus contagieuses et potentiellement plus virulentes du virus avaient été identifiées a également préoccupé les investisseurs. Alors que le déploiement du vaccin continue à prendre de l'ampleur au niveau mondial à mesure que l'offre augmente, les retards à court terme ont ajouté à la nervosité générale. Il convient de noter que les marchés continuent de profiter du soutien affiché par les banques centrales et les différents gouvernements. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant près de 1,6%. En effet, le portefeuille a notamment profité de son exposition au secteur de la technologie avec les solides performances de valeurs telles que la société Esker spécialisée dans la dématérialisation des process de facturation et de commande. La société a publié des résultats solides sur le T4 et a montré une dynamique positive au niveau de son carnet de commandes. De plus, au sein du secteur industriel, nos positions sur MBB SE (qui profite d'une diversification réussie dans les métiers de services d'installation et de maintenance des réseaux électrique, gaz et pétrole) ou encore sur la société spécialisée dans la fabrication de panneaux isolants en fibre de bois, Steico (qui profite de la tendance verte) ont contribué positivement à la performance du fonds. Enfin, côté santé, nos positions sur Stratec ou encore Evotec se sont également montrées payantes. A l'inverse, le producteur d'énergie renouvelable indépendant Albioma et la société allemande de publicité (sur mobilier urbain) Stroer ont reculé au cours du mois sur fonds de prises de profits. Nous avons renforcé notre position sur le producteur d'huiles et de graisses végétales suédo-danoise AAK. Nous avons initié une nouvelle position en Deutz fabricant de moteurs pour véhicules industriels ou chariots élévateurs qui devrait profiter d'un marché plus favorable (construction, agriculture et logistique) et d'un plan de productivité de 100 M€ permettant d'abaisser sensiblement le point mort. A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur Evotec, Encavis ou encore Solaria qui ont enregistré de bons parcours boursiers au cours des derniers mois.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Février 2021

Dans la continuité du mois de janvier, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 3,8% sur le mois de février. En début de mois, les marchés ont été alimentés par les signes positifs de l'efficacité du vaccin, associés à ce qui semble être une voie de plus en plus claire vers la réouverture des économies. Toutefois, à la mi-février, nous avons constaté un retour de la volatilité, les investisseurs craignant de plus en plus que la reprise économique mondiale après la pandémie ne génère des pressions inflationnistes. Cette crainte a été supportée par l'important plan budgétaire américain attendu et par la hausse des rendements obligataires. Dans ce contexte, les segments cycliques dits « value » comme les banques et l'automobile, se sont bien comportés alors que les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont sous-performé. Il est important de noter qu'avec la saison des bénéfices du quatrième trimestre en Europe, nous avons pu constater que l'amélioration récente des données économiques se reflète dans de meilleurs bénéfices en général. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant plus de 3,8%. En effet, certaines de nos positions ont profité du rebond cyclique. Ici, nos positions sur le producteur de pulpe de papier Altri (hausse du prix de la pâte à papier), sur la société de salles de fitness Basic Fit (profitant des perspectives de réouvertures des économies) ou encore sur la banque autrichienne Bawag (qui profite de la hausse des taux) se sont montrées payantes. De même, nos positions sur Aixtron et Embracer ont contribué positivement à la performance du portefeuille (suite à des publications de résultats solides). A l'inverse, certaines de nos positions au sein de la santé ont contribué négativement sur la performance telles que Compugroup (dont la stratégie agressive d'investissements pèse sur les marges), Pharmagest (suite au placement d'un des fondateurs avec une forte décote) ou encore Stratec (sur fonds de crainte d'effet de base difficile après avoir bénéficié de l'impact de crise sanitaire sur la vente de machines de diagnostic). Sur le mois, nous avons réalisé des prises de profits sur Stratec, Esker, Evotec ou encore Pharmagest qui ont affiché des beaux parcours boursiers. A l'inverse, nous avons participé au placement effectué par le fonds de Private Equity Permira sur TeamViewer et avons renforcé nos positions sur Cancom et Barco (qui devraient bénéficier de la réouverture des économies). Enfin, nous avons arbitré une partie de notre position en Embracer en Stillfront dont l'action a consolidé. Stillfront nous permet de nous diversifier dans le secteur du jeu vidéo avec un positionnement dans le segment des jeux pour téléphones mobiles. Nous profitons ainsi d'un marché qui reste dynamique et en pleine consolidation.

Mars 2021

Revue de Marché Dans la continuité du mois de février, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 5.3% sur le mois de mars, marquant ainsi une progression totale de plus de 11% sur le 1er trimestre 2021. L'extension de cette hausse depuis le point bas de mars 2020 a permis d'atteindre des niveaux historiquement hauts. Les investisseurs restent concentrés sur la réouverture prochaine des économies et regardent au-delà des lenteurs du déploiement des vaccins en Europe, favorisant ainsi la belle progression des marchés actions. Le dynamisme actuel des opérations de fusions-acquisitions est notamment l'un des catalyseurs favorables à la hausse des indices des petites capitalisations. Toutefois, nous avons assisté à un rebond de la volatilité, les investisseurs craignant que la reprise économique mondiale, après la pandémie, ne génère des pressions inflationnistes. Ce phénomène a été favorisé par l'ampleur du plan fiscal américain et par la poursuite des politiques monétaires accommodantes. L'augmentation récente des rendements obligataires est également un sujet de préoccupation pour les investisseurs. Dans ce contexte, les segments cycliques dits « value » comme les banques et l'automobile, se sont bien comportés alors que les secteurs sensibles à une hausse des taux d'intérêt ont sous-performé. Revue de Portefeuille Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant près de 1,7%. Dans ce contexte positif, certaines de nos valeurs cycliques telles que Jacquet Metals, Altri, Zignago Vetro ont naturellement contribué positivement à la performance du portefeuille. De même, notre position sur Cerved a bénéficié de l'annonce d'une OPA d'ION Group avec une prime de 18% par rapport au dernier cours coté. A l'inverse, le mouvement de prise de profit sur les valeurs technologiques a pesé. Notre position sur Teamviewer a souffert après avoir des dépenses marketing significatives liées au sponsoring de Manchester United et de l'équipe Mercedes en F1. Par ailleurs, nos positions sur la société allemande de publicité extérieure Stroer (qui a fait état de correctif sur les résultats pré annoncés et de commentaires prudents pour le début d'année), et sur la société de salles de sport BasicFit (qui a fait l'objet de prises de profits) ont contribué négativement à la performance du portefeuille. Mouvements Nous avons réalisé des prises de profits sur CTS Eventim ou encore BasicFit après de bons parcours boursiers. Nous avons réduit notre exposition à LEG Immobilien dans un contexte de mouvement sur les taux défavorable au secteur immobilier. A l'inverse, nous avons renforcé nos positions sur Cancom et Deutz sur faiblesse (ajoutant ainsi de la cyclicité au sein de portefeuille). Enfin, nous avons participé à l'introduction en bourse de Friedrich Vorwerk, sur le marché allemand, société qui installe des infrastructures de transport et de transformation de l'énergie pour les marchés du gaz, de l'électricité et de l'hydrogène.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Avril 2021

Dans la continuité du premier trimestre, les marchés actions des petites capitalisations de la zone Euro (MSCI EMU Small Cap) ont progressé de 3,2% sur le mois d'avril, marquant ainsi une progression totale de près de 14.6% depuis le début 2021. L'extension de cette hausse depuis le point bas de mars 2020 a permis d'atteindre des points hauts historiques. Le mois d'avril a ouvert la voie aux publications des résultats du 1er trimestre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 62 % des entreprises européennes ont dépassé les estimations de bénéfices par action de plus de 5 % en moyenne, ce qui en fait l'une des meilleures saisons de bénéfices trimestriels de la dernière décennie. Toutefois, cette vigueur était largement anticipée compte tenu des effets de base favorables, et il est à noter un manque de précisions supplémentaires données par les sociétés sur leurs estimations de résultat pour l'ensemble de l'année 2021, compte tenu des nombreuses incertitudes encore présentes. En dehors des bénéfices des entreprises, les données économiques semblent avoir quelque peu stagné, en raison des confinements en Europe qui continuent à peser sur l'activité. Cependant, avec la montée en puissance des programmes de vaccination dans le monde, le scénario de base pour de nombreux investisseurs reste toujours basé sur une reprise continue de l'économie pendant les mois d'été et pour la fin de l'année. Sur le mois, le fonds a enregistré une performance positive, gagnant plus de 3,3%. En effet, le portefeuille aura profité des bonnes performances de certaines valeurs au sein de la santé. Ici, notre position sur l'entreprise française de santé animale Virbac a affiché des solides résultats, dépassant de manière significative les attentes alors que la direction avait tenu un discours plutôt prudent en ce début d'année. De même, notre position sur Dermapharm (société allemande qui fabrique des produits pharmaceutiques de marque non brevetés) s'est montrée payante suite à une solide publication de résultats indiquant une forte croissance du chiffre d'affaires (la société produisant des éléments pour le vaccin contre la Covid-19). Par ailleurs, notre position sur Interparfum a contribué positivement sur fonds d'espoir de réouverture des économies. A l'inverse, certaines de nos positions au sein du segment des semi-conducteurs ont subi des pressions dues à des prises de profits après de jolis parcours boursiers (Aixtron, BE Semiconductor Industries, Soitec). Par ailleurs, nos positions sur Albioma (qui a souffert de la hausse des taux obligataires) ou encore sur Trigano ont pesé sur la performance du portefeuille. Sur le mois, nous avons initié une nouvelle position sur l'équipementier SAF-HOLLAND qui devrait profiter d'une forte reprise de la demande et avons renforcé notre position sur Aixtron sur faiblesse du titre (avec l'annonce de la fin de contrat pour la fabrication d'équipement pour Samsung). A l'inverse, nous avons réalisé des prises de profits sur l'équipementier pour les machines de diagnostic, Stratec et avons réduit notre position sur Albioma.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS PME et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS PME (C) en devise EUR : 44,79%
- Part AMUNDI ACTIONS PME - O (C) en devise EUR : 46,98%
- Part AMUNDI ACTIONS PME - S (C) en devise EUR : 45,81%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	47 040 777,53	26 227 352,23
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S	11 149 558,22	11 598 307,27
CANCOM SE	9 253 352,79	11 501 127,55
EVOTEC OAI AG	2 895 290,65	13 864 318,42
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	1 060 122,11	12 490 610,30

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

MASMOVIL IBERCOM SA		12 034 012,50
DEVOTEAM SA	1 869 359,92	9 655 842,00
STRATEC SE		10 770 442,41
ALBIOMA		10 759 026,22
AAK AB	10 420 952,00	

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 27 janvier 2021 Ajout L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. L'OPC intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. En effet, Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste d'une part en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement et d'autre part en un système de notations ESG mis à la disposition de l'équipe de gestion (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

Le 27 janvier 2021 Ajout 1. Stratégies utilisées :

Le 27 janvier 2021 Ajout Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

Le 27 janvier 2021 Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Le 27 janvier 2021 Modification Date de mise à jour du prospectus : 27 janvier 2021

RECUPERATION FISCALE :

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final de ces procédures est aléatoire.

Le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délai.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 97,84%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 97,84%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remploi du collatéral : 100%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : www.amundi.com.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

▪ Dans le cadre de l'Article 173 de la loi n°2015-992, Amundi a développé pour ses clients et ses propres fonds une méthodologie d'allocation d'actifs et de reporting pour appréhender le risque de transition énergétique des portefeuilles d'investissement. Ainsi, nous calculons l'empreinte carbone des portefeuilles et avons développé une notation TEE (transition énergétique et écologique) pour les émetteurs afin d'appréhender leur exposition aux risques de transition ainsi que leur gestion de ces risques. Nous complétons l'analyse du risque de transition énergétique par une recherche sur le risque d'alignement 2°C des entreprises que nous menons conjointement avec le groupe Crédit Agricole SA (CASA) dont le modèle reconnu - P9XCA - permet de distribuer les émissions carbone par secteurs et géographies. Les risques physiques relatifs au climat font également partie des recherches entreprises avec CASA afin d'élaborer un modèle dédié à la gestion d'actifs.

▪ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur www.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 avril 2021**

AMUNDI ACTIONS PME
OPCVM CONSTITUEE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS PME relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/05/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier



2021.08.06 07:32:51
+0200

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Bilan Actif au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	855 315 119,90	630 756 193,56
Actions et valeurs assimilées	769 413 591,87	568 695 444,16
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	769 413 591,87	568 695 444,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	85 901 528,03	62 060 749,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	85 901 528,03	62 060 749,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	4 450 151,24	1 528 186,62
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 450 151,24	1 528 186,62
COMPTES FINANCIERS	16 724 107,33	25 628 780,71
Liquidités	16 724 107,33	25 628 780,71
TOTAL DE L'ACTIF	876 489 378,47	657 913 160,89

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Bilan Passif au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	789 795 702,54	624 905 521,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	84 756 545,55	28 709 885,53
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 613 931,76	1 505 899,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	872 938 316,33	655 121 305,77
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	3 551 062,14	2 791 855,12
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 551 062,14	2 791 855,12
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	876 489 378,47	657 913 160,89

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Hors-Bilan au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Compte de Résultat au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		3,88
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 959 521,96	10 473 704,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	6 959 521,96	10 473 708,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	97 094,60	91 485,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	97 094,60	91 485,96
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 862 427,36	10 382 222,91
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 442 779,63	8 277 580,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 580 352,27	2 104 642,13
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-33 579,49	-598 742,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 613 931,76	1 505 899,19

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013128824 - AMUNDI ACTIONS PME S-C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0011777085 - AMUNDI ACTIONS PME O-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

FR0011556828 - AMUNDI ACTIONS PME C : Taux de frais maximum de 1.79% TTC.

SWING PRICING

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI ACTIONS PME C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/04/2021 en EUR

	30/04/2021	30/04/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	655 121 305,77	829 669 444,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	45 916 691,26	41 086 103,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-113 001 189,82	-140 555 430,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	96 473 954,41	80 908 427,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 221 126,99	-50 212 767,86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-521 508,30	-665 955,48
Différences de change	220 985,82	249 767,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	198 529 556,45	-107 462 924,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	252 107 077,85	53 577 521,40
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-53 577 521,40	-161 040 445,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 580 352,27	2 104 642,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	872 938 316,33	655 121 305,77

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 724 107,33	1,92
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 724 107,33	1,92								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	28 514 238,10	3,27						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	95,75		707,11		387,09		0,03	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/04/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	4 198 196,99
	Coupons et dividendes en espèces	250 932,84
	Autres créances	1 021,41
TOTAL DES CRÉANCES		4 450 151,24
DETTES		
	Achats à règlement différé	2 323 339,61
	Frais de gestion fixe	937 066,18
	Autres dettes	290 656,35
TOTAL DES DETTES		3 551 062,14
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		899 089,10

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS PME C		
Parts souscrites durant l'exercice	18 292,453	14 945 345,26
Parts rachetées durant l'exercice	-95 843,212	-77 760 003,76
Solde net des souscriptions/rachats	-77 550,759	-62 814 658,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	525 954,578	
Part AMUNDI ACTIONS PME O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	21 313,177	4 483 905,63
Parts rachetées durant l'exercice	-142 897,186	-30 734 822,83
Solde net des souscriptions/rachats	-121 584,009	-26 250 917,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	905 839,439	
Part AMUNDI ACTIONS PME S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	30 725,689	26 487 440,37
Parts rachetées durant l'exercice	-5 667,713	-4 506 363,23
Solde net des souscriptions/rachats	25 057,976	21 981 077,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	154 124,927	

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS PME	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	711 683,52
Commissions de souscription acquises	711 683,52
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS PME 0	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS PME S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/04/2021
Parts AMUNDI ACTIONS PME C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 251 655,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	209 446,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	974 057,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/04/2021
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/04/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			85 901 528,03
	FR0010251660	AMUNDI CASH CORPORATE IC	1 623 357,05
	FR0011210111	AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S	9 830 085,33
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	62 371 355,13
	FR0007045232	AMUNDI EUROPE MICROCAPS I2	12 076 312,20
	FR0011220359	AMUNDI TRESO COURT TERME P (C)	418,32
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			85 901 528,03

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/04/2021	30/04/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 613 931,76	1 505 899,19
Total	-1 613 931,76	1 505 899,19

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 063 777,00	-1 181 038,28
Total	-3 063 777,00	-1 181 038,28

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 491 260,37	2 312 573,38
Total	1 491 260,37	2 312 573,38

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-41 415,13	374 364,09
Total	-41 415,13	374 364,09

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/04/2021	30/04/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	84 756 545,55	28 709 885,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	84 756 545,55	28 709 885,53

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	48 137 042,59	17 166 520,63
Total	48 137 042,59	17 166 520,63

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	22 457 134,41	7 802 554,74
Total	22 457 134,41	7 802 554,74

	30/04/2021	30/04/2020
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 162 368,55	3 740 810,16
Total	14 162 368,55	3 740 810,16

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/04/2017	30/04/2018	30/04/2019	30/04/2020	30/04/2021
Actif net Global en EUR	685 653 586,46	1 008 162 149,36	829 669 444,79	655 121 305,77	872 938 316,33
Parts AMUNDI ACTIONS PME C en EUR					
Actif net	431 717 214,71	650 489 925,54	521 448 394,74	392 079 781,09	494 743 189,18
Nombre de titres	642 647,838	858 179,297	720 058,994	603 505,337	525 954,578
Valeur liquidative unitaire	671,77	757,98	724,17	649,67	940,65
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,80	8,83	61,84	28,44	91,52
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,57	-4,61	-3,53	-1,95	-5,82
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C en EUR					
Actif net	181 039 894,78	267 688 860,90	223 830 829,23	179 204 300,24	232 221 888,02
Nombre de titres	1 050 082,048	1 355 478,383	1 168 653,444	1 027 423,448	905 839,439
Valeur liquidative unitaire	172,40	197,48	191,52	174,42	256,36
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,71	2,29	16,20	7,59	24,79
Capitalisation unitaire sur résultat	1,49	1,64	1,87	2,25	1,64
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C en EUR					
Actif net	72 896 476,97	89 983 362,92	84 390 220,82	83 837 224,44	145 973 239,13
Nombre de titres	110 838,870	120 407,797	117 370,952	129 066,951	154 124,927
Valeur liquidative unitaire	657,67	747,32	719,00	649,56	947,10
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,73	8,70	61,13	28,98	91,88
Capitalisation unitaire sur résultat	1,32	0,50	1,43	2,90	-0,26

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	747 139	13 272 924,34	1,52
CANCOM SE	EUR	180 580	9 274 588,80	1,06
COMPUGROUP MED.SE NA O.N.	EUR	215 294	16 383 873,40	1,88
CTS EVENTIM AG	EUR	75 117	4 317 725,16	0,49
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	182 734	13 284 761,80	1,52
DEUTZ AG	EUR	1 363 856	9 199 208,72	1,05
EVOTEC OAI AG	EUR	413 186	14 308 631,18	1,64
FRIEDRICH VORWERK GROUP SE	EUR	148 645	7 647 785,25	0,87
INSTONE REAL ESTATE GROUP AG	EUR	714 860	17 657 042,00	2,03
JENOPTIK AG	EUR	325 964	8 305 562,72	0,95
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	103 436	11 967 545,20	1,37
MBB INDUSTRIES	EUR	83 474	11 202 210,80	1,29
MUTARES AG NA	EUR	73 851	1 779 809,10	0,21
NABALTEC AG	EUR	158 977	4 991 877,80	0,57
NEMETSCHEK	EUR	79 517	4 930 054,00	0,57
PVA TEPLA	EUR	319 966	7 903 160,20	0,91
SCOUT24 AG	EUR	189 030	13 069 534,20	1,49
SOFTWARE	EUR	130 018	4 685 848,72	0,53
STEICO AG	EUR	134 878	11 167 898,40	1,28
STRATEC SE	EUR	38 508	4 536 242,40	0,52
STROEER SE	EUR	170 028	12 063 486,60	1,39
SUESS MICROTEC AG	EUR	146 136	3 952 978,80	0,45
TEAMVIEWER AG	EUR	225 219	8 909 663,64	1,02
TOTAL ALLEMAGNE			214 812 413,23	24,61
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	275 381	12 375 622,14	1,42
FABASOFT AG	EUR	67 551	3 046 550,10	0,35
S & T AG	EUR	222 678	5 028 069,24	0,57
TOTAL AUTRICHE			20 450 241,48	2,34
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	610 640	12 933 355,20	1,48
FAGRON	EUR	732 458	13 667 666,28	1,57
RECTICEL ORD.	EUR	766 929	9 739 998,30	1,11
TOTAL BELGIQUE			36 341 019,78	4,16
ESPAGNE				
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	131 526	6 339 553,20	0,73
TOTAL ESPAGNE			6 339 553,20	0,73
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	1 090 663	10 191 155,07	1,16

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FINLANDE			10 191 155,07	1,16
FRANCE				
ALBIOMA	EUR	618 696	23 262 969,60	2,67
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	195 072	3 959 961,60	0,45
CHARGEURS INTERNATIONAL	EUR	587 001	13 759 303,44	1,57
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	EUR	58 802	1 002 574,10	0,11
ESKER SA	EUR	133 668	31 010 976,00	3,55
EXEL INDUSTRIES	EUR	63 410	4 882 570,00	0,56
FRANCOIS FRERES	EUR	265 481	7 752 045,20	0,89
GETLINK SE	EUR	346 327	4 581 906,21	0,53
GROUPE GORGE	EUR	394 956	6 129 717,12	0,71
GUERBET	EUR	152 392	5 135 610,40	0,59
INTERPARFUMS	EUR	308 454	17 736 105,00	2,03
JACQUET METAL SA	EUR	528 203	10 590 470,15	1,21
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	184 852	6 987 405,60	0,80
LECTRA	EUR	355 395	10 661 850,00	1,22
LNA Sante SA	EUR	197 830	9 574 972,00	1,10
MANUTAN INTERNATIONAL	EUR	77 515	5 968 655,00	0,68
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	119 177	5 839 673,00	0,67
NACON SA	EUR	350 487	2 351 767,77	0,27
NEOEN SA	EUR	66 884	2 545 605,04	0,30
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	61 384	6 083 154,40	0,70
PRODWAYS GROUP SA-WI	EUR	934 759	2 748 191,46	0,32
ROBERTET	EUR	13 735	13 460 300,00	1,54
SMCP SA	EUR	156 052	1 057 252,30	0,12
SOITEC SA	EUR	56 712	9 533 287,20	1,09
SOLUTIONS 30 SE	EUR	190 952	2 184 490,88	0,25
SR TELEPERFORMANCE	EUR	21 282	6 833 650,20	0,79
THERMADOR GROUPE	EUR	133 860	11 404 872,00	1,30
TIKEHAU CAPITAL	EUR	180 009	4 752 237,60	0,54
TRIGANO SA	EUR	124 445	18 492 527,00	2,11
VIRBAC SA	EUR	48 663	13 139 010,00	1,51
WAVESTONE	EUR	220 373	8 374 174,00	0,96
TOTAL FRANCE			271 797 284,27	31,14
IRLANDE				
DALATA HOTEL GROUP LTD	EUR	729 468	3 289 900,68	0,38
TOTAL PRODUCE	EUR	3 962 788	8 381 296,62	0,96
TOTAL IRLANDE			11 671 197,30	1,34
ITALIE				
ANIMA HOLDING SPA	EUR	2 453 992	10 559 527,58	1,21
BIESSE	EUR	354 651	8 681 856,48	1,00
CERVED GROUP S.P.A.	EUR	723 402	7 056 786,51	0,80
DATALOGIC SPA	EUR	497 611	8 504 171,99	0,98
DOBANK SPA	EUR	1 145 107	11 817 504,24	1,35

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINECOBANK SPA	EUR	429 564	6 151 356,48	0,70
MONCLER SPA	EUR	101 320	5 169 346,40	0,59
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	181 814	8 334 353,76	0,95
TINEXTA S.P.A.	EUR	367 447	9 178 826,06	1,05
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	621 926	10 672 250,16	1,23
TOTAL ITALIE			86 125 979,66	9,86
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN SA	EUR	1 372 225	8 787 728,90	1,01
BEFESA SA	EUR	231 791	13 490 236,20	1,54
SAF-HOLLAND - BEARER SHS	EUR	330 198	4 510 504,68	0,52
TOTAL LUXEMBOURG			26 788 469,78	3,07
PAYS-BAS				
BASIC FIT NV	EUR	286 358	10 744 152,16	1,24
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	92 201	6 206 971,32	0,71
TKH GROUP	EUR	286 088	11 374 858,88	1,30
TOTAL PAYS-BAS			28 325 982,36	3,25
PORTUGAL				
ALTRI SGPS	EUR	3 085 553	20 056 094,50	2,30
CORTICEIRA AMORIM	EUR	788 951	7 999 963,14	0,91
TOTAL PORTUGAL			28 056 057,64	3,21
SUEDE				
AAK AB	SEK	632 304	12 165 904,16	1,40
EMBRACER B	SEK	444 619	11 112 199,00	1,27
STILLFRONT GROUP	SEK	609 824	5 236 134,94	0,60
TOTAL SUEDE			28 514 238,10	3,27
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			769 413 591,87	88,14
TOTAL Actions et valeurs assimilées			769 413 591,87	88,14
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI CASH CORPORATE IC	EUR	7	1 623 357,05	0,19
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S	EUR	9 872,332	9 830 085,33	1,13
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	59,65	62 371 355,13	7,14
AMUNDI EUROPE MICROCAPS I2	EUR	2 379,93	12 076 312,20	1,38
AMUNDI TRESO COURT TERME P (C)	EUR	4,27	418,32	
TOTAL FRANCE			85 901 528,03	9,84
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			85 901 528,03	9,84
TOTAL Organismes de placement collectif			85 901 528,03	9,84
Créances			4 450 151,24	0,51
Dettes			-3 551 062,14	-0,41
Comptes financiers			16 724 107,33	1,92
Actif net			872 938 316,33	100,00

Parts AMUNDI ACTIONS PME C	EUR	525 954,578	940,65
Parts AMUNDI ACTIONS PME O-C	EUR	905 839,439	256,36
Parts AMUNDI ACTIONS PME S-C	EUR	154 124,927	947,10

OPCVM AMUNDI ACTIONS PME

Annexe(s)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS PME

Classe S - Code ISIN : (C) FR0013128824

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS PME - S, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de la zone euro. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 90% et 110% ; l'exposition à ces marchés peut néanmoins s'écarter de cette fourchette de manière non substantielle.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne essentiellement des entreprises de petites et moyennes capitalisations (employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le Fonds, et non en cours de vie), dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI ACTIONS PME - S est éligible au PEA et au PEA-PME.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions de petite et moyenne capitalisation sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché ce qui peut être particulièrement le cas sur le marché des petites et moyennes entreprises.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS PME

Code ISIN : (C) FR0011556828

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS PME, vous investissez dans des actions de

petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de la zone euros. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 90% et 110% ; l'exposition à ces marchés peut néanmoins s'écarter de cette fourchette de manière non substantielle.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne essentiellement des entreprises de petites et moyennes capitalisations (employant moins de 5 000 personnes et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le Fonds, et non en cours de vie), dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI ACTIONS PME est éligible au PEA et au PEA-PME.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

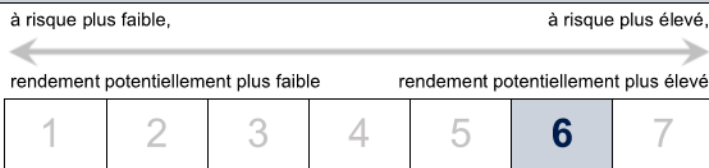
L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions de petite et moyenne capitalisation sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché ce qui peut être plus particulièrement le cas sur le marché des petites et moyennes entreprises
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT